

{TEXTE OFFICIEL}

Préfecture d'Ile-de-France

Arrêté n° 2007-771 établissant le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie 2007-2011 de la Région Ile-de-France, 25 mai 2007, 1 p.

http://ile-de-france.sante.gouv.fr/img/pdf/arretepriac2007_2011.pdf

Cet arrêté établit le PRIAC : programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie 2007-2011, disponible sur le site <http://ile-de-france.sante.gouv.fr>.

Ce programme a pour objectifs de diversifier et d'harmoniser l'offre d'équipements et de services en Ile-de-France à destination des personnes âgées et/ou handicapées et de réduire ainsi les inégalités territoriales, mais aussi d'accompagner les personnes âgées souhaitant demeurer à domicile, et de promouvoir des projets innovants.

{TEXTE OFFICIEL}

Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS)

Instruction DGAS/2A no 2007-112 du 22 mars 2007 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, Bulletin Officiel Santé Protection Sociale, 15 mai 2007.

<http://www.sante.gouv.fr/adm/dagpb/bo/2007/07-04/a0040070.htm>

Le ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille liste pour les préfets de régions et de départements les priorités suivantes :

- *l'amélioration de la procédure de signalement et de la détection des situations de maltraitance (mise en place d'une permanence téléphonique, désignation d'un référent maltraitance dans chaque DDASS, élaboration d'un protocole de signalement entre les DDASS et les établissements départementaux),*
- *le renforcement de l'efficacité la lutte contre la maltraitance et l'augmentation des contrôles dans les établissements d'hébergement, avec simplification des procédures, et renforcement du pouvoir de sanction des préfets,*
- *la mise en place d'une politique de prévention passant par la promotion de la bientraitance (diffusion de bonnes pratiques, démarche d'évaluation, contrôle des embauches et accompagnement des personnels, intégration de la notion de bientraitance dans les projets d'établissement, renforcement des partenariats entre acteurs sociaux).*

{REPERTOIRE}

DALBARADE, Myriam ; Observatoire Régional de Santé d'Ile-de-France (ORSIF)

Mini-fichier des établissements pour personnes âgées en Ile-de-France : données au 31 décembre 2006, juillet 2007, 88 p.

<http://www.ors-idf.org/etudes/pdf/minifichierpa2007.pdf>

L'ORS Ile-de-France réalise tous les deux ans à la demande de la DRASS un recensement des structures accueillant des personnes âgées en Ile-de-France. Ce répertoire en est une mise à jour au 31 décembre 2006. Il est classé par département, et donne pour chaque établissement les informations suivantes : « son statut et son éventuelle habilitation à l'aide sociale, sa commune d'implantation et son nom, sa capacité totale (incluant les lits de soins courants, les lits de section de cure médicale et les lits d'accueil temporaire, mais pas la capacité d'accueil de jour), sa capacité en section de cure médicale, sa capacité en accueil temporaire, sa capacité en accueil de jour, sa capacité en unités de soins de longue durée, le nombre de lits habilités à l'aide sociale ».

{GUIDE}

Conseil Général des Hauts-de-Seine

Le guide des seniors 2007-2008 : toutes les informations pour bien vivre dans les Hauts-de-Seine, juillet 2007, 127 p.

<http://seniors.hauts-de-seine.net/Ressources/pdf/seniors/guideseniors.pdf>

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a fait paraître cet été un guide destiné aux personnes âgées et à leur entourage. Au sommaire : la santé (nutrition, activité physique, événements climatiques, grippe, maladie d'Alzheimer, ateliers santé...), le logement, et notamment de aménagement en prévention des chutes, les déplacements, la vie à domicile et les dispositifs d'aide à l'autonomie, comme l'APA ou encore le recours à une aide à domicile, les associations départementales permettant de rompre l'isolement, les établissements accueillant des personnes âgées, les aides sociales, mais aussi la protection juridique des personnes âgées, ou encore les loisirs accessibles. Un répertoire d'adresses utiles vient compléter ce guide.

{PERIODIQUE}

ALBEROLA, Elodie ; MARESCA, Bruno ; Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES)

La prise en charge de la douleur chez les personnes âgées vivant à domicile, Etudes et résultats, n° 566, avril 2007, 8 p.

<http://fulltext.bdsp.tm.fr/Ministere/Drees/EtudesResultats/2007/566/er566.pdf?634K4-74M1G-34443-46748-4X4X7>

La douleur est un phénomène fréquent chez les personnes âgées. Souvent banalisée, elle est considérée à tort comme une fatalité tant par les personnes âgées que par bon nombre de professionnels de santé. Les personnes âgées l'évoquent peu auprès des soignants, notamment lorsqu'elles sont à domicile, par peur de devoir renoncer à leur autonomie et de devoir être hospitalisées ou d'avoir à suivre un éventuel traitement médicamenteux aux effets secondaires potentiellement gênants dans la vie de tous les jours. Par ailleurs, la douleur reste difficile à évaluer.

{COMMUNIQUE DE PRESSE}

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Le gouvernement dégage des ressources nouvelles pour financer le plan Alzheimer, 30 juillet 2007, 3 p.

http://www.sante.gouv.fr/htm/actu/31_070731.pdf

Ce communiqué de presse annonce l'instauration pour 2008 d'une franchise sur les actes de soins, dont les recettes devraient être consacrées au plan Alzheimer. Le Professeur Ménard, ancien directeur général de la santé, a été chargé de présider la commission devant réaliser le plan Alzheimer.

MALTRAITANCE**{ARTICLE}**

BUSBY, Françoise ; Alma France

Alma, à l'écoute de la maltraitance des personnes âgées In La Santé de l'Homme, n° 389, mai-juin 2007, pp. 35-36

<http://www.inpes.sante.fr/SLH/articles/389/05.htm>

Dans le cadre d'un dossier sur le thème « Violences et santé : quelles actions éducatives ? », Françoise Busby, directrice de l'association Alma France, présente les centres d'action-conseil (52 en France) que l'association a mis en place, et qui remplissent un rôle d'écoute et de conseils face à la maltraitance des personnes âgées.

DÉPENDANCE**{NOTE DE SYNTHÈSE}**

Union Départementale des Affaires Familiales (UDAF) de la Creuse

Aide familiale et personne en perte d'autonomie. Enquête 2007. Note de synthèse, 2007, 4 p.

<http://www.unaf.fr/IMG/pdf/Enquete2007.pdf>

Ce document revient sur les résultats de l'enquête « Aide familiale et perte d'autonomie », menée par l'UDAF de Creuse durant le second semestre 2006, à l'aide d'un questionnaire écrit auquel 230 aidants familiaux ont répondu. Le document aborde la place et le profil des aidants familiaux, les signes et les effets de la perte d'autonomie, la nature de l'aide apportée et ses incidences, ainsi que l'impact de l'A.P.A. sur l'aide apportée aux personnes âgées dépendantes.

Bulletin électronique en ligne sur www.cresif.org - Abonnement gratuit cresif@wanadoo.fr

Comité Régional d'Education pour la Santé d'Ile-de-France

www.cresif.org
www.prosante-if.org
 ressource documentaire en promotion
 de la santé Ile-de-France

14 rue La Fayette
 75009 Paris
 Tél. : 01 48 24 38 00 / Tél. doc. : 01 48 24 38 02
 Fax : 01 48 24 38 01 / E-mail : cresif@wanadoo.fr